

**Monsieur Éric Berroche**  
**Adjoint au Maire**  
**Président du groupe communiste**

Téléphone 02.23.62.13.80  
Télécopie 02.23.62.13.89

On reconnaît à la Ville de Rennes d'être fortement impliquée sur les questions d'éducation, on dit souvent que la réflexion et les actes qui les accompagnent et qui constituent une priorité politique sont notoirement connus et appréciés.

S'agissant des écoles maternelles et primaires, notre politique est inspirée par des critères justes, clairs et ambitieux et elle s'inscrit dans la cohérence et la durée.

Les critères qui la fondent ont été rappelés : ils portent sur le dimensionnement de nos groupes scolaires, sur la nécessaire mixité sociale, sur la proximité et enfin, chaque fois que cela est souhaitable et possible, sur l'objectif de regroupement.

Et par parenthèse, quand j'entends M. Chavannat se livrer à un discours à charge contre la ville et être applaudi pour ses propos, je veux simplement rappeler que ce sont ses amis de l'UMP qui remettent en cause la scolarité des enfants de moins de trois ans, qui réduisent considérablement le nombre d'enseignants.

Lorsque nous évoquons le quartier de Villejean, la délibération qui est proposée constitue l'aboutissement d'une longue réflexion.

En effet, certains de nos collègues se souviennent du débat et des décisions que nous avons approuvés en février 2003.

A la faveur d'un débat très large et d'un travail approfondi, enrichi des conclusions d'une mission d'information sur le devenir des groupes scolaires que les élus communistes avaient sollicitée, il avait été décidé sur le quartier 10, d'abandonner l'hypothèse de regroupement pour les trois années suivantes.

Si nous constatons qu'en 1998 et 2003, les effectifs étaient passés de 1339 enfants à 1055, nous souhaitions différer le regroupement parce qu'apparaissait l'impossibilité pour l'une des écoles d'accueillir les effectifs de l'autre.

Cette remarque des élus communistes avait été prise en compte.

Or, depuis, force est de constater que le nombre d'enfants continue de diminuer et pose légitimement la question du regroupement des écoles du quartier.

Pour ce qui nous concerne, nous l'approuvons, car je l'ai dit, il y a des faits et il y a l'expérience positive des précédents regroupements. Secondement, cette décision n'a pas été précipitée puisque depuis 2003, nous nous sommes donnés 7 années pour en analyser les évolutions. Il arrive que le temps de la réflexion, de l'information et de la concertation soit davantage contraint.

Dans le cas présent, s'il reste sans doute des précisions à apporter aux acteurs du quartier, et visiblement le Conseil d'école de Jean Moulin reste dans cette exigence, le dialogue a déjà permis de fixer les termes d'une concertation sur les aménagements à réaliser aux abords de l'école Picardie, sur l'intégration des immeubles de l'avenue du Languedoc au périmètre de l'école Guyenne et sur la réalisation, avant la rentrée prochaine de l'ensemble des aménagements de locaux souhaités par l'équipe pédagogique de l'école maternelle Jean Moulin...

Il apparaît tout à fait raisonnable d'imaginer que les prochaines semaines permettront de prendre en compte les préoccupations et nombre de propositions formulées par les parents et les équipes pédagogiques.

Enfin, n'oublions pas que, depuis bien des années, nous sommes totalement mobilisés pour le quartier de Villejean, son accessibilité et la qualité de ses espaces et équipements publics, pour la qualité de vie de ses habitants et de ses enfants.

Et cette détermination ne faiblira pas.